



L'AQUASIÈGE PISCINE AMOVIBLE

Le système amovible est constitué d'un manchon, solidaire du socle de l'appareil, s'encastant dans un fourreau scellé dans le béton sous margelle, suite à un carottage effectué par nos techniciens. Le scellement du fourreau est réalisé au mortier chimique pour respecter l'étanchéité du sol.

Pour sortir **L'AQUASIEGE PISCINE AMOVIBLE** de son logement, il suffit d'abaisser les roulettes, d'appuyer avec le pied pour faire levier, de soulever l'appareil et de l'incliner sur les roulettes pour le déplacer.

La structure de support de siège, maintenue à la colonne par une goupille, doit être séparée de la colonne avant tout déplacement de l'appareil. Le boîtier de commande s'accroche à l'agrafe du haut de la colonne.

Un bouchon obstrue l'orifice du carottage lorsque l'appareil est enlevé.

Pour effectuer un transfert latéral de son fauteuil au siège fixe de **L'AQUASIEGE PISCINE AMOVIBLE**, l'utilisateur doit stabiliser le siège à la hauteur de son fauteuil et relever l'accoudoir. Installé sur le siège, il actionne le poussoir hydraulique du boîtier de commande logé au niveau de l'accoudoir, et il descend ainsi en douceur, par rotation automatique avant.

